## DEC142553DR01

Décision portant nomination de Mme Marilyne DELBES aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMS622 intitulée Institut d'histoire de la révolution française (IHRF)

## LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMS622 intitulée Institut d'histoire de la révolution française (IHRF) et nommant M. Pierre SERNA en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 29 mars 2011;

Considérant que Mme **Marilyne DELBES** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation lle-de-France Ouest et Nord du 7 au 9 novembre puis du 1er au 5 décembre 2011.

## **DECIDE:**

Article 1<sup>er</sup> : Mme Marilyne DELBES, TCN, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMS622 intitulée Institut d'histoire de la révolution française (IHRF) à compter du 18 juillet 2014.

Mme **Marilyne DELBES** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme **Marilyne DELBES** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Paris A

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert 94204 lvry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40 F. 01 45 15 01 66

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le

3 0 OCT 2014

Pierre SERNA

Directeur de l'UMS622

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A

Visa de Philippe BOUTRY, président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne